

TRIATHLON DES GORGES DE LA LOIRE

En partenariat avec le Département de la Loire et la Ville de Saint-Etienne, le club de l'ASMSE Triathlon 42 organise la 5^{ème} édition du Triathlon des gorges de la Loire le samedi 23 mai 2026. Afin de garantir la sécurité des participants, certains accès seront interdits à la circulation le temps de la compétition.

Stationnement :

Le stationnement sur le parking du port 1 de Saint-Victor-sur-Loire sera interdit du vendredi 22 mai à 17h00 jusqu'au samedi 23 mai à 20h00.

Circulation :

Format M :

1. **Fermeture de 09h15 à 09h45**, de la base nautique jusqu'au restaurant « Victor », afin de permettre la remontée des cyclistes en direction de la Roseraie en toute sécurité.
2. **Fermeture de 10h15 à 12h30**, de la base nautique jusqu'au restaurant « Victor », afin de permettre le retour des cyclistes en direction du port en toute sécurité (si un véhicule devait quitter le site pour une urgence, celui-ci sera impérativement accompagné par les unités motorisées). **Cette interdiction est valable pour les 2 sens de circulation.**
3. **Fermeture de 10h15 à 12h30**, du rond-point de la roseraie en direction de la base nautique de Saint-Victor **sauf aux riverains sur présentation de la carte grise.**

De plus en fonction des effectifs Police Municipale, une déviation sera mise en place à l'intersection de la M25 et de la rue croques-cerises afin de dévier l'ensemble des véhicules sur la rue croques-cerises.

Format S :

1. **Fermeture de 16h30 à 17h00**, de la base nautique jusqu'au restaurant « Victor », afin de permettre la remontée des cyclistes en direction de la Roseraie en toute sécurité.
2. **Fermeture de 16h30 à 18h30**, de la base nautique jusqu'au restaurant « Victor », afin de permettre le retour des cyclistes en direction du port en toute sécurité (si un véhicule devait quitter le site pour une urgence, celui-ci sera impérativement accompagné par les unités motorisées). **Cette interdiction est valable pour les 2 sens de circulation.**
3. **Fermeture de 16h15 à 18h30**, du rond-point de la roseraie en direction de la base nautique de Saint-Victor **sauf aux riverains sur présentation de la carte grise.**

Une déviation sera mise en place à l'intersection de la M25 et de la route de condamine, afin de dévier l'ensemble des véhicules sur la route des sagnes et en fonction des effectifs Police Municipale, une déviation sera mise en place à l'intersection de la M25 et de la rue croques-cerises afin de dévier l'ensemble des véhicules sur la rue croques-cerises.

L'ensemble de l'équipe d'organisation du Triathlon des gorges de la Loire vous remercie pour votre compréhension et vous prie de l'excuser pour la gêne occasionnée.

L'équipe d'organisation